



# Comité d'Établissement ROSI

La lettre de la CFE-CGC

"Spéciale réorganisation DDSI» CE du 24 février 2011

La nouvelle organisation de la DSI débattue au CE de ROSI, où en est-on ?

Un avis du CE est demandé pour :

- le projet de création de la Direction des Systèmes d'Information Groupe
- le projet de création de la Direction des Systèmes d'Information France, étape 1

Le CE reçoit une première information pour :

- le projet d'organisation de la Direction des Systèmes d'Information France, étape 2

## Consultation sur le projet de création de la Direction des Systèmes d'Information Groupe

### Notre position :

Les motivations de notre abstention lors du précédent CE ont été levées du fait de la restitution de l'expertise effectuée lors de ce dernier CE, l'étude et l'analyse des résultats de l'expertise, la communication de cette expertise auprès des CHSCT de ROSI groupe et les consultations qui ont été organisées entre temps.

**Malgré de nombreuses réserves et des points de vigilance que nous avons déjà manifestés lors de nos différentes rencontres, nous rappelons que pour nous il y a une attente forte de la part du personnel et qu'il est maintenant temps à la fin de ce premier trimestre 2011, d'œuvrer pour donner un sens à l'évolution de notre SI autant en France qu'à l'international.**

**La majorité des CHSCT ROSI Groupe se sont prononcés favorablement, nous souhaitons donc appuyer notre avis sur ces retours et voter "favorablement" pour la mise en œuvre de DSI groupe.**

### L'avis du CE :

8 ne prennent pas part au vote (CFDT=5 ; CGT=2 CFTC=1)

5 contre (SUD=5) ;

**3 votes pour (CFE-CGC/UNSA)**

**Un Avis négatif est rendu pour la création de DSIG (un avis étant donné, la nouvelle organisation peut démarrer).**

## Consultation sur le projet de création de la Direction des Systèmes d'Information France

### Notre position :

Les élus CFE-CGC souhaitent aujourd'hui donner un avis favorable à la mise en place de DSIF étape 1 car elle est nécessaire pour un fonctionnement cohérent avec la création de DSI groupe qui débute.

Cependant nous regrettons, malgré une information des CHSCT de ROSI groupe, l'absence de consultation des CHSCT sur ce dossier.

Nous sommes demandeurs d'un suivi régulier aux travers des instances IRP ad hoc et surtout dans le cadre de l'étape 2 à venir.

### L'avis du CE :

**3 votes pour : CFE-CGC/UNSA**

13 ne prennent pas part au vote

**Un avis positif est donc rendu pour la création de DSIF**

Pascal Viginier conclut en indiquant que les points d'inquiétude seront pris en compte et que des points d'avancement seront proposés.

Pour consulter la liste des questions réponses cliquez sur ce lien [Q/R](#)

Pour consulter les transparents DSIG cliquez sur ce lien [DSIG](#)

Pour consulter les transparents DSIF étape 1 cliquez sur ce lien [DSIFe1](#)

## Première information sur le projet d'organisation de la Direction des Systèmes d'Information France (étape 2)

Laurent BENATAR présente Anne GADEYNE, la future DRH DSIF.

Il précise que les dossiers présentés au CE de VMF et ROSI seront les mêmes, et que les questions réponses seront aussi partagées.

Fin mars, le dossier devrait être plus consistant !

Quelques extraits significatifs des transparents présentés

L'étape 1, proposait l'alignement avec les directions métiers et la création de la DSP...

L'étape 2 propose la création de :

- **4 DSI de domaine** (=>la responsabilité de la livraison des projets métiers)
  - Direction du SI Offres et Business Grand Public
  - Direction du SI Relation Client Grand Public (y compris BI Grand Public)
  - Direction du SI Entreprises et Partenariats
  - Direction du SI Réseaux

• **4 directions transverses ...**

- Direction de la gouvernance et de la Sécurité du SI
- Direction de la rénovation du SI (=>le cadencement de rénovation du SI)
- Direction du Pilotage de la Qualité de Service (=>l'amélioration de la qualité de service du SI) (DSIP, SMS, ECD, et le programme satisfaction utilisateurs)
- Direction des développements rapides (FAST, 3mois.com, DPAL)

• **3 directions , fonctions support communes pour piloter l'entité**

Direction des Ressources humaines (DRH de DSIF et DDSI France, ainsi que les « moyens propres » de DRDI)  
Direction du Contrôle de Gestion (Directions du contrôle de gestion de DSIF et de DDSI France)  
Direction Marketing et Communication  
Métier

L'étape 2 conserve les 2 directions créées à l'étape 1 :

Direction de la transformation de la DSI  
Direction soutien aux projets

Organisation type d'une Direction de Solutions (n DS par DSI de domaine)

- Département Études et/ou Solutions > **MOA et MOE** ?
- Project Management Officer (PMO)
- Responsable Portefeuille d'applications (RPA) >MOA
- Direction de Projets (DP) et/ou centre de compétences > MOE

Ce que la direction met en avant :

- constitution de départements Etudes et/ou Solutions dans les DS, qui assument la responsabilité des études
- le rapprochement MoA et MoE au sein des DS enlève un niveau intermédiaire
- une organisation ramenée de 23 entités à 13
- création de la DSP pour simplifier, homogénéiser les processus
- une organisation et un fonctionnement orientés projets métiers
- les structures opérationnelles DS sont à la fois maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- la responsabilité des projets transverses est au sein des DSI de domaine (mais reste identifiée en tant que telle)
- pilotage transverse par la DPQS et création des DSQS dans chaque DSI
- une seule DCG suit le budget et les arbitrages sont pris via une seule gouvernance France

- l'organisation proposée limite les conséquences pour les salariés

#### Le calendrier

- CCUES : mars 2011 à valider
- Information / consultation des CE ROSI et VMF fin mars 2011
- Démarrage des consultations CHSCT: avril 2011
- Consultation des CE ROSI et VMF d'ici l'été 2011

Quelques commentaires de Laurent BENATAR en séance :

- Il s'agit d'un SI national même si on donne plus de marge de manœuvre sur le terrain
- La DSI portera son propre budget, non inféodé aux directions métiers
- Risque externalisation ? radio moquette ! il faut prendre des appuis, plus on saura ce qu'on veut moins on sera ataquable...
- Le rapprochement MOA MOE va renforcer notre position

Les premières réponses aux questions :

- Quelle durée pour cette réorganisation ? on cherche à changer en profondeur, donc 1 an après on mesurera les premiers effets
- On observe plus de fonction transverses (non facturables...) qu'opérationnelles ? équilibre à trouver pour ne pas plomber le budget mais les fonctions sont incontournables
- Quelles seront les IRP consultées ? Il sera demandé l'avis de l'ensemble des CHSCT et du CCUES.

Notre ressenti et interrogations à ce stade :

- La vision donnée à ce jour de l'étape 2 de la création de DSI France donne l'image d'un simple copier coller des fonctions de MOA et des fonctions de MOE.

Les activités qui étaient menées par MOA d'une part et celle menées par DDSI d'autre part sont regroupées sous une même ligne hiérarchique sans que le moindre changement dans les processus ne soit visible?

- Structure d'une DSI de domaine : quelle évolution réelle?
- Si les processus ne changent pas et les métiers non plus => comment peut-on améliorer la nouvelle organisation ?
- pourquoi afficher DPQS/SMS DSIP et DESI dans l'organigramme y a-t-il un changement de périmètre avec la production informatique ? et sur le DELIVERY et SMS ?
- comment assure-t-on la surveillance du climat social pour éviter les crises dans la transformation ?
- comment cette réorganisation va-t-elle simplifier la vie de nos chefs de projets ?
- Quelle sera l'autonomie réelle des DS ?
- Comment seront gérées les problématiques transverses aux DS et DSI de domaine.
- Quelles évolutions métier sont à prévoir dans le contexte de rapprochement MOA MOE?

**Pour consulter les premiers transparents de la réorganisation DSIF cliquez sur ce lien : [DSIFe2](#)**

**Prochains Rendez-vous à ce sujet :**

- CE ROSI du 24 mars avec un dossier
- Restitution mensuelle les mardi d'après CE par la CFE-CGC/UNSA (inscription par mail auprès des contacts ci après)
- Publication de la lettre CE sur le site de la CFE-CGC/UNSA

**Prochain CE : 24 mars 2011**

Plus d'informations sur notre site : <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>

**Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :**

Élus CFE-CGC titulaires au CE : **Eric Rappé (DDSI Arcueil), Sylvie Net (IBNF Archives), Sylvain Cattaneo (DPS Marseille)**

Élus CFE-CGC suppléants : **Isabelle Leprêtre (DDSI Lyon), Jean Michel Camin (DPS Bordeaux), Annik Habay (DDSI Arcueil)**

Représentant Syndical : **Thierry Blachère**

Délégué Syndical Coordinateur : **Jean François Le Bras**